

Relevé de décisions

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DU TIERS TEMPS (UTT)

Date :

Mardi 21 novembre 2023, 10h, salle Pétrarque

Participants :

Monsieur Dominique TRIAIRE, *Président de l'UTT*

Monsieur Henri REBOUL, *Représentant des enseignants de l'Université de Montpellier*

M. Pierre-Yves KIRSCHLEGER, *Représentant des enseignants de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Monsieur Daniel NIGOUL, *Représentant des enseignants de l'UTT*

Monsieur Jean-François COLONNA, *Vice-Président de l'UTT*

Madame Ondine ROUGERIE, *Responsable Administrative de l'UTT*

Madame Dorothee BERTRAND, *Gestionnaire de l'UTT*

Représentants des étudiants de l'UTT présents :

Monsieur Jacques AMAT

Monsieur Jean-Louis BASCOUL

Madame Lydia BENET

Monsieur Philippe CRESPIY

Madame Nicole DELABAERE

Madame Christine DE NAUROIS

Madame Nicole FORT

Madame Marie-Paule FOULON

Madame Isabelle GIRARD-SERRES

Monsieur Alain GRISOT

Madame Isabelle HOMBERT

Monsieur Jeremy LEES

Monsieur Michel LEGHAIT

Monsieur Frédéric LLORET

Monsieur Philippe MANDON

Monsieur Bernard NALET

Madame Lucienne NÉRAUD

Monsieur Michel PIANFETTI

Madame Catherine REGY

Madame Sylvie SEYS

Madame Monika SONNENSTUHL

Membres représentés par un pouvoir :

Mme Nicole MARIN-KHOURY, *Représentante de Montpellier Méditerranée Métropole*

Madame Zita CHELVI-SANDIN, *Représentante du Conseil Départemental*

Madame Anne-Marie ESPINGUET, *Représentante des étudiants de l'UTT*

Madame Nancy CHIABERTO, *Représentante des étudiants de l'UTT*

Madame Anne TERRIBLE, *Représentante des étudiants de l'UTT*

Condition de quorum vérifiée : 28 membres présents et 5 membres représentés / 33 membres

Absents :

Monsieur Philippe AUGÉ, *Président de l'Université de Montpellier et président du CA de l'UTT*

Madame Anne FRAÏSSE, *Présidente de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Madame Christine VIÉ-DELANNOY, *Directrice Générale des Services de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Madame Christine CAZALET, *Agent comptable de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3*

Madame Hinem GOULLI-FARID, *Gestionnaire de l'UTT*

Le C.A est présidé par Monsieur Dominique TRIAIRE

Ordre du jour :

1. Renouvellement du collège des représentants étudiants
2. Etat des inscriptions 2023/2024
3. Conséquences de la perte de l'attribution de la salle Pétrarque les vendredis
4. Question de la capacité d'accueil de l'UTT
5. Estimation du résultat 2023 et budget initial 2024
6. Tarifs 2024/2025
7. Paiement des droits d'inscriptions en plusieurs fois
8. Questions diverses

1) Renouvellement du collège des représentants étudiants

Nouvel organigramme de l'UTT / Nouveau collège des représentants étudiants, nommés pour 4 ans.

2) Etat des inscriptions 2023/2024

- Inscriptions 23/24 : retour à un chiffre proche des 2000 étudiants
- Taux de réinscriptions : 79% de personnes inscrites en 22-23 se sont réinscrites en 23-24. Un bon indicateur de satisfaction des étudiants
- Nouveaux modules en 2023-2024 : Archéologie, Atelier d'écriture littéraire, Psycho acoustique, Energie nucléaire, Histoire de la littérature, Histoire des religions, Philosophie, Occitan.
Bon taux d'inscriptions, sauf pour l'Occitan (4 inscrits) qui ne sera probablement pas reconduit en 24/25
- Evolution positive de la fréquentation moyenne des conférences depuis 2021 : 59 étudiants en 21/22 -> 86 étudiants en 23-24.
- Offre de formation exceptionnelle due au vivier des deux universités montpelliéraines. Vif succès de l'appel à conférences.

3) Conséquences de la perte de l'attribution de la salle Pétrarque les vendredis

Perte de la mise à disposition par la Municipalité de la salle Pétrarque les vendredis dès la rentrée 23/24. Raison invoquée par le service du Protocole de la Mairie : demande importante de la part d'associations et de l'Office du Tourisme.

Depuis le 1^{er} octobre 2023 : inoccupation totale de la salle les vendredis entre 8h30 et 17h.

Plusieurs mails adressés à M. Le Maire, sans réponse.

M. Yves Barral, représentant suppléant de la MMM, fera remonter à M. le Maire le compte rendu du CA de l'UTT.

Conséquences pour l'UTT : réduction d'1/5 de l'offre de formation ou recherche d'une nouvelle salle
=> choix porté sur la location de la salle Amphi du Centre Lacordaire. Mais :

- Capacité réduite : 75/80 places et capacité dépassée à 3 reprises depuis octobre 23
>> Re programmation des conférences, avec surcoût.
- Coût de location
- Logistique (déplacement d'un agent pour le contrôle des entrées et transport de matériel informatique)
- Problème de la rumeur négative : des étudiants choisissent de ne plus aller aux conférences du vendredi par peur de ne pouvoir y accéder

Pistes de recherche :

- Recherche de nouvelles salles : Espace Le Carrousel à Gambetta ?
- Décentralisation de certaines conférences dans les communes de l'Agglo desservies par le tram ? Déjà fait sous la Présidence de M. Henn. Ne résout pas le problème de l'offre de formation tous les vendredis et soucis de logistique
- M. Yves BARRAL, Conseiller municipal, Délégué à l'Age d'Or propose un prêt de salle les samedis dans diverses maisons de l'Age d'Or de Montpellier. Mais incompatible avec notre offre de formation et les attentes des étudiants.
- Location de la salle Pagézy ? Utilisation ponctuelle possible, mais pas hebdomadaire. Et problème de logistique

4) Question de la capacité d'accueil de l'UTT

Capacité des salles dépassée à 5 reprises pour les conférences depuis octobre 23

Doit-on limiter les inscriptions à 2000 étudiants ?

↳ *vote « contre » à l'unanimité.*

5) Paiement des droits d'inscription en plusieurs fois

L'UTT est un service interuniversitaire soumis à la comptabilité publique et aux décisions de l'Agent Comptable.

Avis défavorable de l'actuelle agent comptable et de son prédécesseur : impact très fort en termes de masse salariale (environ 0,8 ETP), notamment pour le traitement du recouvrement.

Ceci entrainerait de facto une augmentation des tarifs UTT.

Des exonérations des droits de base sont possibles pour les personnes en difficulté.

Les modules de 9 heures sont étalés sur l'année et permettent des inscriptions en plusieurs fois.

Vote pour le paiement en plusieurs fois ?

↳ vote « 7 » pour / « 8 » contre.

La question du paiement en plusieurs fois sera remise à l'ordre du jour lors du prochain CA.

6) Estimation du résultat 2023 et budget initial 2024 :

Estimé 2023 Vs Résultat 2022 : Résultat positif estimé 2023 : +33 K€.

Recettes : +18,80% (+53K€) sous réserve de l'attribution de 3000 euros de subvention de la mairie.

Charges : +23.63 % (+58K€)

Forte hausse des postes électricité, équipement secrétariat, locations immobilières

Masse salariale : +20,83% : deux augmentations du smic, augmentation de la valeur du point, ouverture nouveaux cours.

Budget 2024 Vs estimé 2023 : Résultat positif.

Redevances stables avec un nombre d'étudiants estimé à 2000

Demandes de subvention : 13000 euros sous réserve d'attributions

Recettes + 7,42% (+25K€)

Charges : +10% (+30K€) dont : +14.58% en fonctionnement et +7.86% en masse salariale

La masse salariale n'est pas à périmètre constant.

7) Tarifs pour 2024/2025

Les tarifs UTT sont soumis au vote du CA de l'UTT, puis soumis à la validation du CA de l'UPV.

Proposition tarifaire 24-25 : aucune augmentation.

Vote pour la non-augmentation des tarifs ?

↳ vote « pour » à l'unanimité.

8) Questions diverses

- Sensibilisation des responsables de l'atelier Mémoire d'OC à la mauvaise visibilité de l'activité pour les étudiants en raison de son intitulé « Mémoire d'Oc ».

Possibilité d'avoir des membres de l'Association Mémoire d'Oc présents lors des inscriptions ?

Remise d'un flyer spécifique à Mémoire d'Oc pour les personnes intéressées ?

Briefing supplémentaire par Mémoire d'Oc lors de la réunion des bénévoles en amont des inscriptions ?

- Enquête de satisfaction en fin de module ?

Le Vice-Président joue un réel relais entre les étudiants et le Président.

Possibilité pour les étudiants de s'adresser directement à leurs enseignants ou au Président.

- Salle Pétrarque : inconfort des chaises, taille insuffisante de l'écran

Salle municipale, mais aussi bâtiment historique, avec les contraintes qui y sont attachées.

Possibilité pour les enseignants de déposer les documents sur la plateforme UTT.

Chaises : choix de la Municipalité.

- Déplacement du débat du ciné-club dans un lieu plus proche du Diago (Diago/autres lieux) ?

Mail adressé en ce sens au Diago : en attente de réponse

Autres lieux : problématiques récurrentes : régularité du besoin, localisation, transport en commun, taille, mise aux normes...

- Problématique des enjeux climatiques.

Proposition de conférence sur cette thématique par M. LEGHAIT, représentant des étudiants.

- Propositions pour la semaine thématique 24/25 :

1. L'Espagne
2. Marcel Pagnol et la Provence
3. La laïcité

↳ vote : 4 pour « 1 » / 11 pour « 2 » / 9 pour « 3 », donc

↳ « **Marcel Pagnol et la Provence** » sera la thématique 24/25

- Liste de diffusion l-ca-utt@univ-montp3.fr pour une communication entre les représentants étudiants au CA

La séance est levée à 12h20.

Le Président
de l'Université du Tiers Temps
Pr. Dominique TRIAIRE



